

Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.

Rapport sur la réduction du capital-actions par annulation de propres parts du capital



Rapport de l'auditeur indépendant

sur la réduction du capital-actions par annulation de propres parts du capital soumise à l'Assemblée générale d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.

Genève

Nous avons vérifié, au sens de l'art. 732 al. 2 Code des Obligations (CO), si les créances de Edmond de Rothschild (Suisse) SA sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement du bilan au 31 décembre 2018, et pour les bouclements subséquents, ainsi que de l'exécution de la réduction de capital conformément aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration.

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réduire le capital-actions s'élevant actuellement à	CHF	45'000'000
divisé en 200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 100	CHF	20'000'000
et en 50'000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 500	CHF	25'000'000
La réduction du capital-actions proposée par le Conseil d'administration diminue le capital-actions de	CHF	3'800'000
résultant de l'annulation de 20'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 100	CHF	2'000'000
Et de l'annulation de 3'600 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 500	CHF	1'800'000
Le capital se réduit ainsi à	CHF	41'200'000

Après la réduction, le capital-actions sera divisé en 180'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 100 et en 46'400 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 500, soit au total CHF 41'200'000.

Aucun remboursement de fonds n'est prévu dans le cadre de cette opération de réduction du capital-actions, car l'annulation d'actions concerne exclusivement des propres parts du capital.

Comptablement, considérant que les propres parts du capital sont portées en déduction des capitaux propres conformément à l'art. 959a, al. 2, ch. 3, le total des capitaux propres de Edmond de Rothschild (Suisse) SA n'est pas modifié par cette opération.



Responsabilité de l'auditeur

Notre mission consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit confirmant si les créances sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que les créances sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit. Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations fournies dans la proposition du Conseil d'administration.

Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que la proposition puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

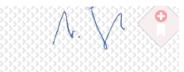
Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les créances de Edmond de Rothschild (Suisse) SA sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia Expert-réviseur



Nicolas Journot Expert-réviseur

Genève, le 25 mars 2019

Annexe:

• Bilan au 31 décembre 2018 (avant la réduction du capital)

Bilan

avant répartition du bénéfice au 31 décembre 2018 (en milliers de CHF)

	notes	2018	2017	Variation	Variation %
Actifs					
Liquidités		2′282′299	2′518′992	(236'693)	(9,4)
Créances sur les banques		982′943	1′116′683	(133′740)	(12,0)
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1	325′016	387′367	(62'351)	(16,1)
Créances sur la clientèle	2	1′306′312	1′375′670	(69′358)	(5,0)
Créances hypothécaires	2	414′792	353′765	61′027	17,3
Opérations de négoce	3	671	47	624	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	79′010	119'618	(40'608)	(33,9)
Immobilisations financières	5	1'463'992	1'492'107	(28′115)	(1,9)
Comptes de régularisation		57′477	72′024	(14′547)	(20,2)
Participations		234′707	303′195	(68'488)	(22,6)
Immobilisations corporelles		96′514	180′846	(84'332)	(46,6)
Valeurs immatérielles		-	913	(913)	(100,0)
Autres actifs	6,7	16′626	18′890	(2'264)	(12,0)
Total des actifs		7′260′359	7′940′117	(679'758)	(8,6)
Total des créances subordonnées		3′383	12′391	(9'008)	(72,7)
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-	-	-

Bilan

avant répartition du bénéfice au 31 décembre 2018 (en milliers de CHF)

	notes	2018	2017	Variation	Variation %
Passifs					
Engagements envers les banques		1′138′219	1′235′504	(97'285)	(7,9)
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		4′933′190	5′540′766	(607′576)	(11,0)
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	71′457	134′345	(62'888)	(46,8)
Comptes de régularisation		107′809	80'647	27′162	33,7
Autres passifs	6	5′925	6′000	(75)	(1,3)
Provisions	10	156′201	161′971	(5′770)	(3,6)
Réserves pour risques bancaires généraux		59′933	43′263	16′670	38,5
Capital social	11	45′000	45′000	-	-
Réserve légale issue du capital		45′362	45′362	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		129'639	131′398	(1′759)	(1,3)
Réserves facultatives issues du bénéfice		416′962	416′962	-	-
Propres parts du capital		(151'813)	(39'008)	(112'805)	289,2
Bénéfice reporté		62′756	79′714	(16'958)	(21,3)
Bénéfice de l'exercice		239′719	58′193	181′526	
Total des fonds propres avant répartition		847′558	780′884	66′674	8,5
Total des passifs		7′260′359	7′940′117	(679′758)	(8,6)
Total des engagements subordonnés		-	-	-	-
dont avec l'obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-	-	-

Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2	150′747	156′574	(5′827)	(3,7)
Engagements irrévocables	2	216′468	10′008	6′460	64,5
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		139'603	68′901	70′702	102,6